



Contre les féminicides : de la considération à la préoccupation!

Le 23 avril a marqué un tournant dans le dossier des violences conjugales masculines. L'annonce d'un investissement historique de 222,9 M\$ échelonnés sur une période de 5 ans, dont 92 M\$ pour la consolidation des services 24/7, a été accueillie à juste titre avec soulagement par les maisons d'aide et d'hébergement. *L'Alliance gaspésienne* tient à souligner l'engagement responsable du gouvernement du Québec qui témoigne de sa préoccupation quant à la protection des femmes et des enfants confrontés aux violences et à la peur dans leur propre foyer. *L'Alliance* tient également à saluer le choix gouvernemental d'investir les premières sommes de cette enveloppe dans les refuges pour femmes puisqu'ils constituent le service d'urgence en violences conjugales. Nous y voyons là une reconnaissance pleine et entière du rôle vital des maisons.

Voilà un grand pas dans la bonne direction! Cette avancée ne doit toutefois pas occulter les nombreux enjeux sociétaux persistants. Parmi eux, notons une compréhension limitée, voire lacunaire du problème des violences conjugales masculines. N'est-il pas encore fréquent qu'on tente d'expliquer, de justifier la violence par une détresse particulière du conjoint, un problème de santé mentale, un trouble de personnalité, un événement isolé, etc.? Rappelons que les violences conjugales constituent « ... un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. »¹ Ainsi, il n'est pas banal de mettre l'accent sur la détresse du conjoint violent, puisque cet angle d'analyse encourage un laxisme quant à l'évaluation de la situation et, par voie de conséquence, quant à l'intervention préconisée. Le plan d'action gouvernemental en violences conjugales réaffirme que l'intervention auprès des conjoints doit viser à responsabiliser les agresseurs.²

Vous est-il déjà arrivé de vous demander : Comment se fait-il que certaines femmes tolèrent longtemps les violences? Comment se fait-il que certaines fréquentent un homme ayant déjà été reconnu coupable de violences? Comment se fait-il que certaines femmes restent jusqu'à en perdre la vie? Ces questionnements, assez répandus, jettent faussement le blâme sur les femmes. Plus justement, ces questions devraient plutôt être : Comment se fait-il qu'un conjoint se permette de recourir aux violences? Comment se fait-il qu'un homme accusé de violences conjugales ait retrouvé sa liberté et puisse impunément récidiver? Comment expliquer qu'un homme puisse se donner le droit de vie ou de mort sur sa conjointe? De fait, outre la protection des femmes et des enfants, outre la responsabilisation des agresseurs, soulignons qu'un engagement collectif; que l'atteinte d'une société égalitaire; que des sentences à la hauteur des sévices subis; qu'une évaluation rigoureuse et assidue de la dangerosité; que la mise en place d'un partenariat intersectoriel dynamique; qu'une formation continue; que la déconstruction des mythes, des préjugés et des justifications... s'imposent pour anticiper un avenir sans violence!

Avec le nombre alarmant de femmes tuées dans un contexte conjugal depuis le début de l'année, le vocable féminicide est largement utilisé. Composé de la racine *femina* : femme, et du suffixe *cide* : frapper, tuer, le terme féminicide décrit le meurtre d'une femme, parce qu'elle est une femme³, mais certaines personnes rejettent l'appellation. Il serait intéressant de savoir si ces mêmes personnes ont une réserve à l'endroit du terme homicide : du latin *homicida*, de *homo* : homme, et *caedere* : tuer.⁴ Pourquoi se refuser à nommer les choses telles qu'elles sont, si ce n'est pour masquer le fait que ce sont bel et bien des femmes qui meurent?

N'est-il pas vrai qu'il importe de cibler le véritable problème pour le résoudre? C'est ce à quoi s'engage *L'Alliance gaspésienne*!

Monic Caron et Nancy Gough

Co-porte-parole de *L'Alliance gaspésienne*

Pour nous joindre :

Monic Caron : 418 967-0027

Nancy Gough : 418 392-3116


Pour mieux connaître les maisons de l'intérieur, visionnez gratuitement *Moi j'habite nulle part* (ICI TOU.TV).

1. https://www.mmiwg-fada.ca/wp-content/uploads/2019/05/Plan_daction_violence_conjugale_2018-2023.pdf p.4

2. *Ibid.* p.8

3. <https://www.lci.fr/population/orenelle-violences-conjugales-feminicide-etymologie-et-definition-d-un-mot-qui-fait-encore-debat-2130707.html>

4. https://dicocitations.lemonde.fr/definition_littre/13134/Homicide.php

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous, visitez-nous au alliancegaspesienne.com ou suivez-nous sur 

Pour un avenir sans violence

Initiative

Compétence

Synergie